

CGT DIAGONALES

S'informer pour mieux se défendre

JANVIER 2019 n°62

ELECTIONS 2018

TOUS LES RÉSULTATS, LES ÉLU-E-S CGT



Merci d'avoir **VOTE**



« DIAGONALES » journal interne du syndicat CGT De l'EPSM de Caen. Il est destiné aux salariés de l'établissement ; il se veut une mosaïque ouverte, démocratique et transparente. Son financement est assuré uniquement par les cotisations des syndiqué(e)s CGT.

Directeur de la publication :
Frédéric HEUZE

Rédacteur en chef :
Florent ROGER

Comité de rédaction :
Wilfrid DAVOULT, Frédéric HEUZE, Florent ROGER, Isabelle DE OLIVEIRA

« Diagonales » ISSN 1292-3222
Journal de la CGT de l'EPSM
15 ter rue St Ouen 14012 CAEN Cedex
Tel : 02.31.30.80.43 ligne directe
Fax : 02.31.30.50.55
Mail : cgtchscan@gmail.com
Blog : www.cgt-chs-caen.fr



La lutte continue

SOMMAIRE

- La lutte continue.....Page 2
- Editorial.....Page 3
- Résultats CTE.....Page 4
- Nos élus aux CTE.....Page 5
- Résultats CAP Locales.....Page 6
- Nos élus au CAP Locales.....Page 7
- Nos représentants au CHSCT
et Conseil de surveillance.....Page 8
- Résultats Calvados et nos élu-es.....Page 9
- Autres résultats départementaux,
régionaux et nationaux.....Page 10
- Appel à mobilisation !.....Page 11
- Syndicalisation.....Page 12



2019, l'année de la convergence des luttes !!

Ce début d'année 2019 est marqué par le mouvement populaire des gilets jaunes.

Gilets jaunes ou gilets rouges, pour les uns, sans gilets pour les autres, blouses blanches, blouses noires, salarié-e-s, actifs et retraité-e-s, chômeur-se-s, citoyen-ne-s de tous horizons, ils expriment dans un contexte de plus en plus tendu, une colère légitime pour exiger les moyens de vivre dignement et plus de justice sociale. Cette colère, la CGT la comprend, la partage, et la porte dans notre établissement au quotidien depuis plusieurs années au travers de nombreuses journées d'actions et de grèves.

Le gouvernement en niant nos problèmes, en discréditant les organisations syndicales, en méprisant nos revendications, a mis le feu aux poudres et tente, en désespoir de cause, de faire passer dans l'opinion publique toutes celles et ceux qui se battent et refusent la misère comme des « éléments incontrôlables » ou des fauteurs de troubles. A la CGT de L'EPSM nous connaissons bien ces manœuvres.

Quelques Gilets jaunes prouvent des valeurs qui ne correspondent pas à celles défendues par notre syndicat, ces minorités qui distillent des propos inacceptables notamment concernant les immigrés ne sont pas représentatives de ce mouvement. Nous condamnons et combattons ces minorités comme nous l'avons toujours fait.

Comme nous condamnons toutes les violences et en premier lieu la violence sociale, initié par ce gouvernement avec le Medef qui chaque jour volent une part croissante des richesses créées par le travail. Les luttes engagées, démontrent que le monde du travail, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique antisociale. Plus particulièrement, la CGT de l'EPSM condamne l'usage disproportionné de la force et les répressions policières.

Les politiques menées ces dernières années et celle en cours sous le ministère d'Agnès BUZYN enfonce le clou en laissant une fois de plus la psychiatrie publique de côté. L'annonce récente d'un déblocage de 50 millions d'euros est bien en deçà des attentes réelles des personnels et des patients.

la CGT de L'EPSM soutient et lutte avec toutes celles et ceux qui aspirent à se battre contre la vie chère, contre la fermeture de services et de lits, contre les sous-effectifs récurrents dans les unités d'hospitalisation, contre la retraite par points, qui se battent pour l'augmentation des salaires, des traitements, des pensions et des minimas sociaux, pour la justice fiscale, pour la défense des services publics, pour la défense des 35h et pour aller vers les 32h, pour une répartition des richesses au bénéfice du plus grand nombre.

Ce gouvernement, est allé trop loin par orgueil et obsession de servir les intérêts du capital, il est aujourd'hui dos au mur. Le moment est venu de le faire reculer et d'arracher des avancées.

La CGT de L'EPSM vous souhaite une bonne année 2019. Qu'elle nous permette de faire valoir nos droits haut et fort. Qu'elle apporte de meilleures conditions de vie et de travail à toutes et tous grâce à nos luttes de tous les jours et la solidarité qui nous unit. Forts de nos convictions et de notre indéfectible détermination, défendons ensemble sans relâche nos idées de justice et de progrès social.



Les résultats au CTE

RESULTATS 2018		
Nombre d'électeurs inscrits	1162	
Nombre de votants	677	
Taux de participation	58,26 %	
Bulletins blancs	23	
Nb de suffrages exprimés	654	
Nombre de sièges à pourvoir	12	
CFDT	174	3 sièges
%	26,60 %	
CGT	398	8 sièges
%	60,85 %	
SUD	82	1sièges
%	12,53 %	

Pour mémoire résultats 2014	
1188	
804	
67,68 %	
16	
788	
12	
154 voix	2 sièges
19,54 %	
471 voix	8 sièges
59,77 %	
163 voix	2 sièges
20,68 %	

Commentaires et analyse CGT

De nouveau les règles ont changé, en effet après le changement de calcul de la répartition des sièges proportionnelles aux effectifs par catégorie en 2007, la baisse des sièges du CTE de 16 à 12 en 2011, et la disparition des collèges A,B, et C au profit d'un collège unique en 2014, l'année 2018 n'échappe pas à son changement puisque l'état a décidé de mettre en place la proportionnalité hommes/femmes dans la constitution des listes et la mise en place du vote électronique.

Tous ces changements n'ont pas empêché notre victoire.

La première victoire est à donner au personnel, en effet avec une participation de plus de 58,26 % et ce malgré les difficultés rencontrées lors du vote électronique, ne baisse que de 9,42 % par rapport à 2014, (2014 était une année exceptionnelle l'établissement étant en lutte). Ce chiffre à lui seul montre bien l'intérêt qu'ont porté les salariés à ce scrutin et c'est un message fort envoyé au directeur de l'EPSM et à l'ARS.

La deuxième victoire c'est évidemment celle de la CGT, avec près de 61 % des suffrages exprimés la CGT renforce sa représentativité (+ 1,08 % et 8 sièges sur 12) et **reste le syndicat majoritaire au sein de l'établissement .**

Cette victoire est celle aussi de la mobilisation, celle du refus de l'inéluctable, celle du refus de perdre nos acquis et des postes au détriment de nos conditions de vie et de travail, celle de voir sacrifier la qualité des soins sur l'autel de la finance, pour cela un grand **MERCI**.



Nos Elu-e-s au CTE



Carine MARAIS
Infirmière—Caen Sud



Frédéric HEUZÉ
Aide soignant—syndicat



Pierrick TRIDEAU
Aide soignant - Côte Fleurie



Valentin COLIN
Aide Soignant - Caen Est



Wilfrid DAVOULT
Infirmier - Art-thérapie



Mathilde LEVREL
Aide soignant - Caen-Falaise



Caroline DELHOMMEAU
Aide soignante - Lisieux



Raphaëlle DEMARQUET
Aide Soignante - Sécu Soins



Florent ROGER
Maitre ouvrier - syndicat



Gildas JAOUEN
Aide Soignant - Sécu Soins



Brigitte MANSON
Ouvrier Principal - Cuisine



Marlène POULIQUEN
Ergothérapeute - Caen Sud



Isabelle DE OLIVEIRA
Aide Soignante - Côte Fleurie



Gaëlle ALLARD
Infirmière - UMPSA



Karine LASSERRE
Infirmière - UMPSA



Claudine BRILLAND
Adjoint Administratif Pple - Tutelles



Les résultats aux CAPL

CAPL	INSCRITS	VOTANTS		EXPRIMÉS		CGT			CFDT			SUD		
		NB	%	NB	%	NB	%	SIEGES	NB	%	SIEGES	NB	%	SIEGES
N°2	433	241	55,65%	235	97,51%	128	54,46%	2	69	29,36%	1	38	16,17%	0
N°4	11	10	90,90%	8	80,00%	2	25,00%	0	6	75,00%	1	PAS DE LISTE		
N°5	56	37	66,07%	34	91,89%	21	61,76%	1	PAS DE LISTE			13	38,23%	1
N°6	25	19	76,00%	14	73,68%	PAS DE LISTE			PAS DE LISTE			14	100%	2
N°7	113	81	71,68%	74	91,35%	58	78,37%	2	16	21,62	0	PAS DE LISTE		
N°8	274	169	61,67%	163	96,44%	135	82,82%	3	28	17,17%	0	PAS DE LISTE		
N°9	48	39	81,25%	33	84,61%	27	81,81%	2	PAS DE LISTE			6	18,18%	0
TOTAL	850	596	70,11%	531	89,09%	371	69,86%	10	119	22,41%	2	71	13,37%	3

Pour mémoire résultats globaux 2014

TOTAL	983	699	71,10%	682	97,56%	394	57,77%	10	127	18,62%	1	161	23,60%	4
--------------	-----	-----	--------	-----	--------	-----	--------	----	-----	--------	---	-----	--------	---

Commentaires et analyse CGT

Personnels Administratifs toutes catégories confondues : 4 sièges à pourvoir.

- La CGT obtient comme en 2014 les 2 sièges en CAPL n°9 (Adjoints Administratifs). la CGT n'a toujours pas pu présenter une liste dans la CAPL n°6 (AMA) malgré le courrier envoyé à l'ensemble des AMA et adjoints des cadres pour les inciter à se présenter sur la liste CGT. La CGT représente donc 57,44% des personnels administratifs qui se sont exprimés.
- SUD obtient les 2 sièges en CAPL n°6 (AMA) représentant 35,08% des personnels administratifs;
- La CFDT ne présente aucune liste chez les administratifs.

Commentaire CGT:

la CGT augmente fortement son influence chez les administratifs avec 81,81% des voix en CAPL n°9 (+15,91% par rapport à 2014), la CGT conforte de façon importante sa première place, malgré la non présentation d'une liste CGT en CAPL n°6 (AMA). SUD n'a que peu d'influence chez les administratifs ne recueillant que 6 voix en CAPL n°9, leur influence étant obtenue par leur résultat chez les AMA étant les seules à présenter une liste. Quand à la CFDT elle n'a plus d'influence chez les administratifs et les AMA ne présentant aucune liste en CAPL n°9 et CAPL n°6.

Personnels Soignants toutes catégories confondues : 8 sièges à pourvoir.

- La CGT obtient 6 sièges sur les 8 : 2 sièges en CAPL n°2 (Infirmiers de catégorie A, Cadres, Cadres supérieurs et Psychologues, ASE...), 1 siège en CAPL n°5 (Infirmiers de catégorie B, Diététicienne, Préparatrice en pharmacie...) et les 3 sièges en CAPL n°8 (Aide soignants, AMP et ASHQ), représentant 65,74% des personnels soignants qui se sont exprimés.
- SUD garde son siège en CAPL n°5, mais perd celui de la CAPL n°2 et ne présente, pas de liste en CAPL n°8 (Aides Soignants).
- La CFDT obtient 1 siège en CAPL n°2 (celui perdu par SUD) mais ne présente pas de liste en CAPL n°5.

Commentaire CGT:

La CGT, comme chez les administratifs augmente fortement son influence chez les soignants, en CAPL n°2, avec 54,46% la CGT se maintient au niveau de 2014 (-1%), en CAPL n°5 avec 61,76% la CGT fait un bond de + 18,25% par rapport à 2014, enfin en CAPL n°8 même constat, avec 82,82% des voix c'est près de 9% de plus qu'en 2014. Le fait marquant chez les soignants est le transfert du siège de la CAPL n°2 de SUD vers la CFDT ce qui permet à la CFDT d'obtenir enfin un siège chez les soignants, SUD maintient sa présence chez les soignant au travers de son siège en CAPL n°5.

Personnels Techniques et Ouvriers : 3 sièges à pourvoir.

- La CGT obtient les 2 sièges sur les 3 et représente donc 73,17% (+11,38%) des personnels techniques et ouvriers qui se sont exprimés. Les 2 sièges obtenus étant ceux de la CAPL n°7 avec 78,37% (+ 13,67% des voix par rapport à 2014). La CGT avait présenté pour la première fois une liste en CAPL n°4, elle a obtenu 25% des voix. (Techniciens Supérieurs Hospitaliers) cela est insuffisant pour gagner le siège. Ce n'est que partie remise !
- SUD n'obtient aucun siège, n'ayant présenté aucune liste en CAPL n°4 et 7.
- La CFDT, comme en 2014, obtient le siège en CAPL n°4 (Techniciens Supérieurs Hospitaliers).

Commentaire CGT:

La CGT accroît son influence chez les personnels Techniques et Ouvriers non seulement en conservant les 2 sièges en CAPL n°7 comme en 2014 mais aussi en augmentant son influence car avec 78,37% c'est +13,67% par rapport à 2014.



En conclusion, la CGT reste la 1ère organisation chez tous les personnels et conforte sa première place et garde les 10 sièges obtenus en 2014. Elle reste, grâce à vous, le syndicat majoritaire de l'établissement. Dès le début 2019 la CGT siègera dans la nouvelle composition des instances pour faire valoir votre voix.



Nos Elu-e-s aux CAPL

CAPL N°2



Lionel CROCQUEVIEILLE

Infirmier - SMPR



Anne Sophie JOUBERT

Infirmière - Caen Plaine



Anne Claire SAMARUT-BOUCHER

Infirmière - Caen Sud



Emilie LEBOUTEILLER

Infirmière - Caen Est

CAPL N°5



Anaïs BERNEAUD

Diététicienne - Cuisine

CAPL N°7



Loïc RACINE

Agent de Maitrise Ppal - jardin



Brigitte MANSON

Ouvrier Principal - cuisine



Florent ROGER

Ouvrier Principal - syndicat



Véronique RUIZ

AEQ - Service entretien

Angélique MULLER
Préparatrice en Pharmacie Hospitalière
Pharmacie

CAPL N°8



Frédéric HEUZÉ

Aide soignant Syndicat



Thierry GARNIER

Aide soignant Côte Fleurie



Isabelle DE OLIVEIRA

Aide soignante Côte Fleurie



Claudine BRILLAND

Adjoint Administratif Pple - Tutelles



Sandrine QUESNEL

Adjoint Administratif Pple - Caen Sud



Gaëlle GUILLET

Aide soignante Caen Est



Mélanie RUEL

Aide soignante - Caen Plaine



Laëtitia MAHE

Aide soignante - Caen Plaine

CAPL N°9



Héroïse DELAMARE

Adjoint Administratif Ppal Gestion des malades



Jean Pierre GERARD

Adjoint Administratif Pple Gestion des malades

Nos représentants au CHSCT



Isabelle DE OLIVEIRA

Aide Soignante - Côte Fleurie



Karine LASSERRE

Infirmière - UMPSA



Florent ROGER

Ouvrier Principal - syndicat



Pierrick TRIDEAU

Aide soignant - Côte Fleurie



Gildas JAOUEN

Aide Soignant - Sécu Soin



Valentin COLIN

Aide Soignant - Caen Est



Gaëlle GUILLET

Aide soignante Caen Est



Anaïs BERNEAUD

Diététicienne - Cuisine

Nos représentants au conseil de surveillance



Florent ROGER

Ouvrier Principal - Syndicat



Wilfrid DAVOULT

Infirmier - Arthérapie

Nos Elu-e-s issus de l'EPSM aux CAPD

CAPD N°2



Sandrine COADOU

Cadre de santé - Caen Sud

TITULAIRE

CAPD N°7



Loïc RACINE

Agent de Maitrise Principal - Jardin

TITULAIRE

CAPD N°8



Frédéric HEUZÉ

Aide soignant - Syndicat

TITULAIRE

CAPD N°9



Claudine BRILLAND

Adjoint Administratif Pple - Tutelles

TITULAIRE



Stéphan CAILLETEAU

Cadre de santé - Caen Plaine

TITULAIRE



Brigitte MANSON

Ouvrier Principal - Cuisine

SUPPLEANTE



Isabelle DE OLIVEIRA

Aide soignante - Côte Fleurie

SUPPLEANTE



Sandrine QUESNEL

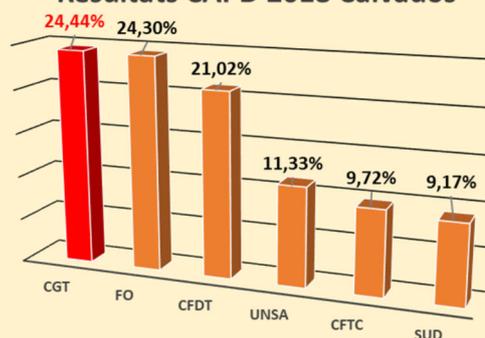
Adjoint Administratif Pple - Caen Sud

SUPPLEANTE

Résultats en voix

CGT	701
FO	697
CFDT	603
UNSA	325
CFTC	279
SUD	263

Résultats CAPD 2018 Calvados

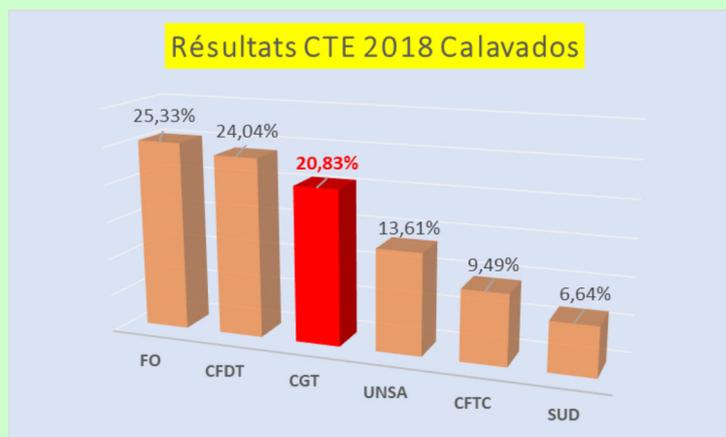


Malgré un nombre d'inscrits en chute importante (10374 en 2014 et 9685 en 2018 soit - 689 inscrits par rapport à 2014) et une participation également en baisse importante liée notamment à la mise en place du vote électronique (53,34% en 2014 et 31,04% en 2018 soit -22,30%), la CGT augmente en pourcentage et passe 1ère organisation sur le département (+3,44 % et + 2 sièges). Une analyse plus fine sera à faire dans les semaines à venir pour étudier l'impact réel de ces résultats.

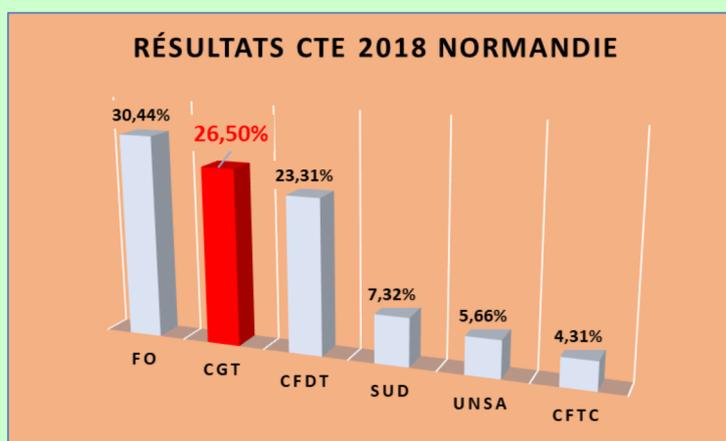
Concernant les autres organisations syndicales, FO (+4,80 %) et la CFTC (+0,27%) progressent, les autres organisations syndicales baissent à des niveaux différents : SUD (- 3,73 %), la CFDT (-2,18 %), l'UNSA (-3,07%), .

Résultats départementaux, régionaux et nationaux

Résultats en voix	
CGT	1032
CFDT	1249
CFTC	493
FO	1316
SUD	345
UNSA	707



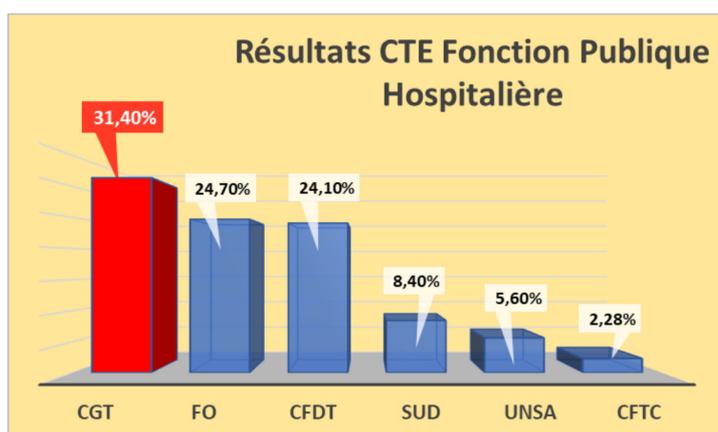
Résultats en voix	
CGT	6828
FO	7842
CFDT	6005
SUD	1885
UNSA	1458
CFTC	1111



Résultats CTE du Calvados : La principale information de ce scrutin est la baisse très sensible de la participation. En effet avec 42,76% c'est -8,21% en 2018 par rapport à 2014. Malgré tout, la CGT comme aux CAPD, progresse (+0,85%) et conserve sa troisième place. La CFTC (+0,53%) passe 5ème au détriment de SUD qui chute lourdement en perdant 5,17%, l'UNSA reste stable (+0,03%), et FO avec un bond de +5,90% reprend la première place à la CFDT qui perd 2,19% et passe 2ème.

Résultats CTE Normandie : Comme pour le scrutin départemental, la participation est en baisse sensible 43,64% soit - 6,26% par rapport à 2014 (49,9%). FO progresse de +2,54% et reste première sur la région, UNSA progresse elle de 0,86% et devient 5ème, la CFDT baisse de 2,29% et reste 3ème, la CFTC baisse -1,29% et perd une place en devenant 6ème, SUD baisse de 0,38% et reste 4ème, enfin la CGT baisse de 0,5% mais reste la 2ème organisation sur la région Normandie.

Que ce soit au CTE comme aux CAPD, les résultats de la CGT sont meilleurs, puisqu'après avoir baissés en 2014, en 2018 ils sont de nouveau en hausse, la CGT progressant partout (sauf au CTE au niveau régional où nous enregistrons une petite baisse, voir plus haut) et nous gagnons 2 sièges en CAPD.



Au niveau national, les positions des organisations syndicales dans la Fonction Publique Hospitalière ne sont pas modifiées. La CGT obtient 31,04% (-0,3%) et reste 1ère organisation, la CFDT (+0,9%), FO (+0,9%), Solidaire perd 0,1% et l'UNSA gagne elle, 0,6%, la CFTC ne bouge pas (+0,01%).

Dans l'ensemble des 3 Fonctions Publiques, la CGT reste aussi 1ère organisation avec 21,8% des voix, la CFDT 2ème avec 19%, FO 18,1%, UNSA 11,2%, FSU 8,6%, Solidaires 6,4% CFTC 2,9% et CGC 3,4%.

LE 22 JANVIER 2019
JOURNÉE NATIONALE DE LA PSYCHIATRIE



La CGT de l'EPSM est signataire de cet appel initié par nos camarades de Pinel et appelle tous les agents de l'établissements qui le souhaitent et le peuvent à rejoindre le rassemblement à **11h place de la République à Paris** pour alerter l'opinion publique de la situation dramatique de la psychiatrie et exiger du gouvernement des moyens humains pour des soins plus humains. Si voulez participer à ce rassemblement contacter la CGT (au 02.31.30.80.43 ligne directe ou au poste 8043 en interne) pour voir les possibilités de covoiturage.



La CGT lutte

Luttez avec elle

REJOIGNEZ NOUS



Syndicat CGT de l'EPISM de Caen

Tel : 02.31.30.80.43 ligne directe extérieur - En interne poste 8043- Fax : 02.31.30.50.55

Mail : cgtchscaen@gmail.com

Permanences tous les jours

De 9 h 00 à 17 h 00